



Lycée des métiers Sixte Vignon

CONTRÔLE TECHNIQUE : formation spécifique complémentaire.

Vous êtes titulaire :

- d'un **BAC PRO, BTS** du Secteur Automobile

Avec ou Sans expérience professionnelle



LE METIER

- Réaliser les contrôles nécessitant un équipement Spécifique ;
- Réaliser les contrôles visuels ;
- Appliquer la réglementation en vigueur ;
- Accueillir la clientèle ;
- Utiliser les moyens de traitement de l'information ;
- Rédiger les documents à caractère professionnel.



MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours théoriques et technologiques.
Travaux pratiques en atelier.

Alternance 25 % en centre de formation / 75 % en centre de contrôle technique agréé.

Formation sur 5 mois

VALIDATION

Cette formation professionnelle est validée:

⇒ par une attestation de formation spécifique complémentaire de l'Éducation Nationale et agréée par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (ex: Ministère des Transports).

⇒ Cette validation est obligatoire pour obtenir l'agrément préfectoral pour exercer dans un Centre contrôle technique.



Renseignements :

Laurent BORDERE ou Grégory BERTHOME 05.62.38.93.93 poste 334
mail : controle.technique@laposte.net

Lycée des métiers Sixte Vignon - 12 rue de la Taillade - 65800 AUREILHAN
☎ : 05.62.38.93.93 📠 : 05.62.38.03.34 ✉ : 0650028c@ac-toulouse.fr